

**Consultation publique  
PPU DE L'ÉCOQUARTIER LACHINE-EST**

**Rencontre préparatoire avec  
la Ville de Montréal et l'arrondissement de Lachine**

**Lundi 14 mars 2022  
16 h à 17 h 30**

*1550, rue Metcalfe, Bureau 1414 (14<sup>e</sup> étage), Montréal (Québec) H3A 1X6*

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Francine Simard – Présidente de la commission

Luba Serge – Commissaire

Arlindo Vieira – Commissaire

Émilie-Jade Bigelow – Analyste

Joseph Tchinda Kenfo – Analyste

Arrondissement de Lachine

Fella Amina Maherzy – Urbaniste et chargée de projet

Michel Séguin – Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Ville de Montréal

Karim Charef – Chef de division, aménagement et design urbain

Martin Roy – Conseiller en aménagement, division de l'aménagement et du design urbain

## 1. Ouverture de la rencontre

La présidente de la commission ouvre la séance. Elle rappelle la mission de l'OCPM ainsi que le code de déontologie qui encadre le travail des commissaires. Elle explique que ces derniers doivent agir de manière irréprochable et indépendante, être au service du public et respecter le devoir de réserve. Elle invite les personnes présentes à se présenter tour à tour.

## 2. Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission présente le mandat reçu par l'OCPM. Celui-ci porte sur la tenue d'une consultation publique qui vise une modification au Plan d'urbanisme (P-04-047-231) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'écoquartier Lachine-Est.

Les analystes présentent la démarche de la consultation et les grandes étapes prévues pour la consultation.

### Période d'information

#### **28 mars 2022 : Séance d'information**

La Ville y présentera le projet de PPU lors d'une présentation de 20 minutes. La soirée se déroulera en personne à la salle du conseil de l'arrondissement de Lachine. Elle sera webdiffusée pour ceux qui souhaitent l'écouter en direct et enregistrée pour une écoute en différé. La Ville est également invitée à préparer des cartons/affiches présentant certaines informations clés du PPU qui seront utilisés lors de chaque activité de l'OCPM.

#### **12 avril 2022 : Soirée de questions et réponses**

La soirée se déroulera en présentiel à la salle du conseil de l'arrondissement de Lachine où la Ville sera invitée à répondre aux questions citoyennes. La soirée est ouverte à tous sans qu'il soit nécessaire de s'inscrire. Des questions pourront également être posées via une tribune téléphonique. La commission pourrait acheminer des questions supplémentaires à la Ville par écrit à la suite de cette séance.

### Période d'opinions

**13 avril au 5 mai 2022 : Dépôt des opinions** : mémoires écrits, opinions orales ou par voie électronique.

**À partir du 10 mai 2022 : Séances d’audition devant les commissaires**, à salle du conseil de l’arrondissement de Lachine. La date limite pour s’y inscrire est le 5 mai au 514 872-8510. D’autres dates peuvent s’ajouter selon les inscriptions.

#### Période de rédaction

Finalement, la commission procédera à l’analyse des informations et des opinions reçues, ainsi qu’à la rédaction du rapport.

### **3. Rôle des porte-paroles et des personnes-ressources**

La présidente de la commission informe les parties prenantes de la possibilité de nommer des porte-paroles et des personnes-ressources pour répondre aux questions des citoyens et de la commission lors de la séance de questions et réponses. Trois porte-paroles sont désignés pour répondre aux questions; d’autres personnes-ressources peuvent être présentes dans la salle et répondre, au besoin, selon les particularités des questions. La Ville doit fournir au préalable les noms et les titres de ces représentants.

Lors des séances d’audition des opinions, les représentants de la Ville auront un droit de rectification.

Il est également mentionné à tous que les modalités de la consultation pourraient changer en cours de route, selon les consignes sanitaires qui seront en vigueur à ce moment.

### **4. Présentation du projet de règlement de PPU**

Le projet de PPU est présenté à la commission par Martin Roy, conseiller en aménagement de la Ville de Montréal. Après la mise en contexte, la vision, les orientations et les moyens de mise en œuvre du PPU sont présentés. Finalement, les étapes de la mise en œuvre du projet sont énoncées. Cette présentation est une version préliminaire de ce qui sera présenté lors de la séance d’information du 28 mars 2022.

### **5. Questions et enjeux**

Des discussions sont tenues sur les questions et les enjeux susceptibles de ressortir lors de la séance d’information et tout au long du processus de consultation. Les personnes présentes discutent, entre autres, des enjeux suivants :

- Les attentes des différentes parties ayant été consultées depuis les dernières années.

- Les grands propriétaires fonciers sont prêts et ont hâte de pouvoir développer leurs terrains.
- Le type de développement proposé au PPU est unique par rapport au reste de l'arrondissement en ce qui concerne la densité et la typologie résidentielle.
- Les besoins en logements sociaux, abordables et familiaux.
- Les craintes face à l'embourgeoisement.
- Les questionnements concernant les particularités de l'outil PPU, un outil moins conventionnel à Lachine.
- La pérennisation de la gare de train « du Canal ».

## 6. Varia

Aucun varia